

# MENTION COMPLÉMENTAIRE TECHNICIEN EN SOUDAGE EN APPRENTISSAGE



## SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Professionnel Léonard de Vinci  
79300 BRESSUIRE Tel : 05 49 74 33 11  
Contact : Dominique RAMBAUD - Animateur pédagogique

## LE MÉTIER

Le titulaire de la mention complémentaire « Technicien en soudage » **intervient en fabrication à l'atelier et/ou sur chantier en France et/ou à l'international**. En tant que technicien en soudage, ses **compétences techniques** - en cohérence avec les normes internationales - et de **communication**, y compris en **anglais**, devront lui permettre de mener à bien ses activités professionnelles.

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire de la mention complémentaire « Technicien en soudage » exerce tout ou une partie de ses activités en atelier ou sur chantier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable. Il exerce des activités concernant la préparation de son poste et la mise en œuvre des procédés de soudage, en liaison avec les exigences «Qualification de Mode Opérateur de Soudage (QMOS)». Ses activités peuvent l'amener à évoluer vers des fonctions de chef d'équipe, chef d'atelier, chef de chantier.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Compréhension globale des processus de fabrication.
- Mettre en œuvre les procédés de soudage.
- Appliquer les règles de prévention des risques professionnels.
- Mettre en œuvre les équipements de protection collective et/ou individuelle appropriés .
- Analyser une situation.
- S'intégrer dans une équipe.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : 100%
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)*

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Soudeur qualifié.
- Gestion des flux de production en soudage.
- Gestion de la qualité en soudage (DMOS QMOS, ISO 9000).

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Titulaire d'un BAC PRO (niveau 4) issu de la métallurgie.
- Être âgé.e de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.e .

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : alternance en mi semaine: 3 jours en centre de formation/2 jours en entreprise pendant 19 semaines. 24 semaines minimum en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 410h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS (Chaudronnerie CRCI, Carrosserie : CRC Architecture en métal : AMCR).
- DUT puis Licence Professionnelle.

 **PLUS D'INFOS**  
[cfa-acad-poitiers.fr](http://cfa-acad-poitiers.fr)

